

Article dans [SUD-OUEST](#) : Une falaise de déchets dans le Gave de Pau



Geoffroy CASSAGNE et son association Pose ta graine se sont rapprochés du collectif Surfrider, sensible à la pollution du Gave de Pau et de l'Adour avant qu'ils n'arrivent à l'océan.

Photos David Le DEODIC



Les monticules de déchets s'accrochent aux embâcles en aval de la décharge de la Saligua, à Bordes

En bord de gave, à Bordes, l'ancienne décharge municipale est mangée par les crues. 60 000 m³ de déchets tombent peu à peu dans la rivière. La solution est aussi urgente que coûteuse

Geoffroy CASSAGNE n'a pas froid aux yeux. Son visage juvénile ne vous dira rien du militant déterminé de la cause environnementale qui vous fait face. « Cela fait trois ans qu'on nous balade, maintenant stop ! » tambourine ce moniteur de canoë-kayak de 26 ans. « On se donne six mois pour avoir une réponse des politiques. Après ça, on passera à d'autres moyens d'action. »

Publicité

Le « on » renvoie à son association, Pose ta graine, et ses quelques militants âgés de 25 à 30 ans. Plusieurs d'entre eux ont profité de la Cop21, en décembre, pour aiguiser les arguments. « Nous sommes allés à Paris avec Alternatiba. On a compris qu'il fallait aller dans le concret. Moins de concepts et plus d'actions. » Le professeur de kayak de Montaut n'avait pas attendu pour trouver son combat. « Un jour, on m'a parlé de la décharge derrière Turbomeca, à Bordes. J'ai pris la voiture, j'ai longé le chemin et j'ai vu. Ce n'était pas compliqué à trouver. »

Les crues ont cassé le mur

L'ancienne décharge longe un virage du gave sur plus d'un kilomètre. Des déchets ménagers s'y sont accumulés par strates entre 1950 et 1998, date à laquelle la collecte a été réglementée à l'échelle de la plaine de Nay. Un mur d'endiguement la protégeait des assauts du Gave de Pau mais les dernières crues, notamment celle de juin 2013, ont eu raison de la protection. Vague après vague, le contenu se vide dans la rivière.

On retrouve en aval les sacs plastiques, bouteilles, cartons, et toutes sortes de vêtements, entreposés à Bordes pendant près de cinquante ans. L'ensemble avait été compacté dans la terre avec d'innombrables chutes de chantiers du bâtiment : tuiles, carrelages, béton, etc. En tout, près de 60 000 m³ s'accumulaient à flanc de Gave de Pau... avant les crues. « Pour l'instant, c'est peut-être 5 m³ qui sont partis, évalue le jeune militant, à la louche. On aimerait que le reste ne suive pas. Il ne faut plus se poser de questions. »

L'ancienne décharge forme aujourd'hui un mur pareil aux falaises d'Étretat, la blancheur éclatante en moins, la pollution en plus. Les strates se superposent sur cinq à six mètres de hauteur. Plus loin, le résultat de l'émiettement s'accroche aux arbres et aux embâcles. On retrouve dans le virage qui suit les textiles, bouteilles et autres tuyaux arrachés par la rivière. On retrouve également quelques contributions d'un grand voisin.

« Turbomeca a entreposé ses déchets ici avec une autorisation préfectorale à partir de 1988 », explique le maire de Bordes, Serge Castaignau. « Nous avons utilisé cette décharge en parfaite légalité, insiste un porte-parole de l'industriel. À l'époque, l'entreprise a payé la prise en charge de ses déchets en versant une redevance. » Ce qui explique l'omniprésence de copeaux de ferraille entortillés et de petites plaquettes siglées « Turbomeca » partout sur la plage qui suit la décharge.

Il y a quelques semaines, la mairie a envoyé un courrier sans réponse à l'industriel pour participer au travail de dépollution. « À ce jour, nous n'avons pas prévu de contribuer financièrement au chantier », tranche le porte-parole de Turbomeca. La commune devra trouver d'autres soutiens, mais le temps presse. Bordes a en effet été mise en demeure par le préfet de produire un diagnostic complet de la pollution en cours. La municipalité a dû accompagner sa présentation de plusieurs solutions. Le bureau d'études Fondasol vient tout juste de rendre ses conclusions « On a trois solutions, indique le maire. Soit on gratte en partie, on met une membrane étanche et on recouvre de terre. Soit on retire tout et on renforce la berge. Soit on fait un tri mécanique entre les déchets inertes qui peuvent rester sur place et ceux qu'il faut évacuer. »

Un lourd tribut pour Bordes

La première solution, évaluée à 3,5 M€, ne préserve pas des risques liés aux crues futures. La seconde a été évacuée d'un revers de main rigolard, tant ses 25 millions d'euros semblent inatteignables. C'est donc la troisième solution, évaluée entre 3 et 5 millions d'euros, qui semble privilégiée. L'heure est encore à l'étude des déchets et l'évaluation des risques mais il faudra rapidement passer à l'étape suivante : la caisse.

« C'est de notre compétence et le préfet nous a mis en demeure, donc on n'a pas trop le choix ! », reconnaît Serge Castaignau. « Mais il est bien évident que Bordes ne pourra pas payer cette somme. Et tout le monde le sait ! » Certes, mais tout le monde renvoie quand même la balle vers la commune. « Ce n'est pas à la communauté

de communes de prendre en charge la dépollution, assure Christian Pétchot-Bacqué, le président du Pays de Nay. Chaque commune s'occupe de sa décharge. On ne fera rien au-delà de les mettre en relation avec les ingénieurs pour le diagnostic. »

Porte close à l'intercommunalité, Bordes pourrait alors se tourner vers le Conseil départemental. Lui qui participe déjà à la réflexion grâce à un technicien renommé, Christian Paillet-Barrère (voir encadré). « Nous sommes uniquement dans l'accompagnement technique, rappelle l'élus Charles Pélanne. Le département n'allouera pas d'autres sommes que ce qui a déjà été dédié au Pays de Nay, via le contrat de territoire. Les élus locaux n'ont pas choisi d'inscrire la décharge dans leurs projets, ils peuvent encore revoir leur position. »

À Bordes, c'est bien sûr tout vu. « On avait inscrit une nouvelle mairie, et d'autres chantiers mais on arrête tout bien entendu. Pendant dix ans, on ne fera plus rien. Cinq millions d'euros, c'est 7 ans de budget pour notre commune. »

La municipalité a d'ailleurs prévenu ses administrés dans la gazette municipale d'octobre : « les sommes qui resteront à la charge de Bordes risquent d'être très importantes ». Pour faire passer la pilule, le maire promet de n'oublier personne dans sa pêche aux subventions. « On devrait trouver des partenaires, croit Serge Castaignau. Le problème, ce ne sont pas les décharges, c'est le Gave, qui, je le rappelle, irrigue 168 communes et trois départements. Je vais peut-être faire un arrêté qui lui interdit de passer à Bordes ! »

Le modèle de Beaucens

La dépollution de l'ancienne décharge de Bordes pourrait être inspirée par un cas identique survenu quelques kilomètres en amont sur le Gave de Pau. 55 000 tonnes de déchets ont été traitées dans cette commune située au-dessus d'Argelès-Gazost. Comme à Bordes, la décharge, fermée en 1986, avait été éventrée par la crue du Gave de Pau en juin 2013.

La solution choisie par les financeurs du chantier de dépollution avait consisté en un tri mécanique des déchets inertes laissés sur place et des autres détritiques à traiter (plastique, textile, pneumatiques) ou recycler (bois et ferraille). Un technicien du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques avait alors été sollicité pour mettre au point le procédé complexe de séparation des déchets.

Christian Paillet-Barrère est de nouveau sur le pont pour le dossier de Bordes. Inutile de préciser qu'il privilégie le même scénario. À Beaucens, l'opération avait coûté 4 M€ partagés entre Département, Région, État, Agence de l'eau et Parc national. Une solidarité dont rêve aujourd'hui la commune du Pays de Nay.